

Reflet de l'évolution sociale d'une région

Autor(en): **Baumann, Bertrand**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **97 (1988)**

Heft 10

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682046>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La section de Lausanne et environs sous la loupe

Reflet de l'évolution sociale d'une région

Passée en quelques années de la société de bienfaisance à l'entreprise humanitaire, la section de Lausanne et environs s'est dotée des moyens adéquats en infrastructure et en personnel lui permettant de répondre aux besoins nouveaux apparus dans la vie sociale de sa région. L'horizon 2000 n'est néanmoins pas sans inquiétudes notamment au niveau financier.

Bertrand Baumann

Par le nombre de ses collaborateurs, son budget et l'étendue de ses activités, la section de Lausanne et environs est aujourd'hui comparable à une grande entreprise: c'est par ces mots que l'ancien président Jean-Claude Blanc, arrivé au terme de son mandat, résume l'évolution de la section dans le rapport annuel d'activités 1987.

Les effectifs des collaborateurs, indiqués dans ce même rapport annuel, confirment les propos de l'ancien président: en 1987, la section comptait quelque 230 employés rémunérés pour 105,2 postes. Des chiffres qui révèlent la professionnalisation de l'ensemble de son appareil, rendue inévitable par l'ampleur et la complexité des tâches qui lui incombent dans de nombreux domaines de la vie sociale de la région sur laquelle s'étend son action: la ville de Lausanne et ses environs immédiats bien sûr, mais aussi les districts de Cossonay, d'Oron, de la vallée de Joux et une partie du district de Lavaux.

Santé publique: essor considérable et large palette de prestations

Le développement de la section ces dernières années est particulièrement sensible dans le domaine de la santé publique. Parmi les tâches les plus importantes qu'elle assume dans ce secteur figure celle de l'aide à domicile. Créé en 1976, à l'initiative de M^{lle} Lilla Ramel, alors directrice du Centre lausannois des soins ambulatoires et à domicile (CLSAD) et aujourd'hui vice-présidente de la section, le Service compte actuellement 125 auxiliaires de santé, tou-

tes détentrices de l'attestation délivrée à l'issue des 60 heures théoriques et des quelque 90 heures de stage dans une institution spécialisée. Silonnant quotidiennement Lausanne et sa région, elles répondent aux demandes de nombreuses personnes âgées et handicapées et leur produisent ce que l'on appelle dans le langage des professionnelles des «soins d'hygiène et de confort», qui englobent essentiellement le lavage, la coiffure, la réfection du lit pour les personnes alitées, ainsi que de menus travaux ménagers mais aussi des tâches plus exigeantes comme la veiller des personnes en fin de vie. En 1987, les auxiliaires de santé Croix-Rouge ont effectué 30 413 visites, dont 25 629 pour la seule ville de Lausanne, représentant 36 423 heures de travail.

Rappelons que les ASCR agissent sous la responsabilité d'infirmières responsables diplômées et qu'elles travaillent en étroite collaboration avec le personnel soignant du Centre lausannois des soins ambulatoires et à domicile (CLSAD).

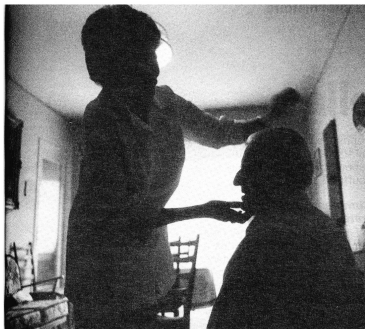
Toujours dans le domaine de l'aide à domicile, signalons le service de garde d'enfants malades, créé en 1986, et dont le succès, après deux années d'activité, peut être qualifié de foudroyant. Plus de 5800 heures de garde ont été assurées en 1987 par les 13 gardes spécialement formées à cet effet, permettant ainsi à de nombreuses familles, pour la plupart monoparentales, de résoudre l'angoissant problème de la veiller d'un enfant alité à la maison.

Le service de «Baby-sitting» est lui aussi en pleine expansion. Créé en 1977, il compte aujourd'hui 106 baby-sitters



Bénévoles du Service médicaments au cours d'une opération de tri pour un envoi destiné à un pays du tiers monde. Le bénévolat reste l'une des forces de la section et les activités bénévoles devraient être favorisées ces prochaines années.

L'accompagnement des patients pour une promenade ou les achats fait également partie du travail des auxiliaires de santé. (Photos: Michel Bühler)



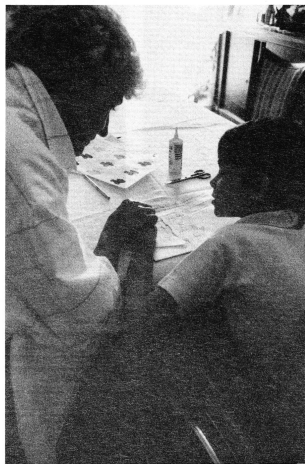
Auxiliaire de santé Croix-Rouge au travail chez un patient de la Ville de Lausanne. Le service d'aide à domicile emploie plus de 130 auxiliaires de santé et est devenu le point fort des activités de la section.

qui doivent faire face à une augmentation continue de la demande. Ce sont ainsi plus de 8400 heures de garde qui ont été assurées en 1987 contre 1105 l'année précédente, ce qui correspond à une augmentation de près de 700% de la demande!

Enfin, le succès des quatre cours à la population, «Pueri-

culture», «Soigner chez soi», «Baby-sitting», «Vieillir en bonne santé» régulièrement organisés sur tout le territoire de la section ne s'est pas démenti. Dans ce domaine encore, la section a innové en 1987 en introduisant des cours à la carte ou mini-cours, destinés à répondre aux interrogations du public sur des pro-

Garde d'enfants malades avec programme pédagogique d'occupation: créé en 1986, ce service, principalement destiné aux familles monoparentales, connaît un succès remarquable.



blèmes de santé particuliers comme le sommeil ou les soins à donner à un enfant malade. D'une durée brève, en général trois séances de deux heures, et d'une pédagogie à-travaux, ces cours rencontrent un franc succès auprès du public.

Aide sociale: ponctuelle et efficace

Le secteur de l'aide sociale recouvre des interventions très diverses mais qui toutes permettent souvent de résoudre des situations de détresse particulièrement aiguës: tel enfant atteint d'une maladie grave incurable nécessitant une intervention chirurgicale coûteuse que les assurances ne peuvent pas prendre en charge, tel autre demandeur dans l'incapacité de payer des primes d'assurance en souffrance, tel autre encore, travailleur étranger dans notre pays, et atteint d'une maladie incur-

matif de 230. Certains de ces services réussissent la performance de «tourner» sans que la section verse un centime. Citons entre autres le service bibliothèque, le service des chauffeurs bénévoles, le «Marché de printemps», dirigé par Marianne Heizmann, et le service médicaments. Ce dernier est d'ailleurs unique en Suisse. Créé à l'initiative de la Doctoresse Madeleine Cuenod, il procède bon an mal an au tri et à l'expédition de cinq tonnes de médicaments essentiellement vers les pays en voie de développement (cf. Actio 6/88).

Réfugiés et demandeurs d'asile: mandat épineux

Sur mandat de la Confédération et du Canton de Vaud, la section de Lausanne et environs prend en charge l'accueil et l'assistance de réfugiés statutaires sur tout le territoire du canton. En 1987, la section a

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA SECTION DE LAUSANNE

Depuis le 9 juin dernier, date de la dernière Assemblée générale, la section de Lausanne et environs de la Croix-Rouge suisse a un nouveau président en la personne de M^{me} Jean Heim, 43 ans, avocate à Lausanne. Membre du Comité depuis 1985 et nommée vice-présidente de la section en 1986, M^{me} Heim succède à M. Jean-Claude Blanc, qui a présidé aux destinées de la section pendant 7 ans. Le nouveau président souhaite que la section fasse porter ses efforts sur le recrutement des bénévoles et s'ouvre davantage aux jeunes.

ble, désireux de rentrer dans sa patrie pour y mourir mais qui ne peut financer un voyage nécessitant l'accompagnement d'une infirmière.

«Une aide ponctuelle, décidée et résolue au cas par cas, après évaluation minutieuse des dossiers et qui parfois nous amène à partir à la recherche de sommes considérables», déclare Josiane Antille, directrice de la section, qui ajoute: «Nous essayons de résoudre au mieux des situations humanitaires parfois dramatiques et nous le faisons sans publicité tapageuse conformément à la discrétion de notre institution.»

Au chapitre de l'aide sociale figurent les nombreux services bénévoles de la section. Si nous avons, jusqu'à maintenant, exclusivement parlé des professionnels et de leur essor dans les activités de la section, il ne faut pas oublier qu'un grand nombre de services, et non des moindres, sont essentiellement assurés par des bénévoles, au nombre approxi-

ainsi traité près de 125 dossiers. Elle s'est vu ainsi confier l'assistance de cas difficiles dans le cadre des programmes d'accueil spéciaux de la Confédération. L'année dernière, par exemple, elle s'est occupée d'un réfugié afghan et d'un réfugié cambodgien dans le cadre du programme «Handicap», aux termes duquel la Confédération s'est engagée à accueillir 250 réfugiés handicapés dont les conditions de vie sont insatisfaisantes dans le pays de premier accueil.

À l'instar de ce qui s'est passé dans d'autres cantons, la section de Lausanne et environs ainsi que les autres sections du Canton de Vaud s'est vu confier par les autorités le mandat d'organiser l'accueil des demandeurs d'asile. Un mandat qui s'est rapidement révélé dans toute sa complexité en raison bien sûr du contexte passionnel autour de la politique d'asile mais aussi du fait des problèmes pratiques

(Suite en page 20)

COOPÉRATION INTERNATIONALE



Là où même les médicaments font défaut, on ne peut attendre de la population qu'elle se sente comprise dans ses besoins. Une structure sanitaire simple et fonctionnelle est pour cette raison particulièrement importante.

(Photos: Verena Kùcholl)

lation des connaissances et des moyens de la médecine de base, sans amélioration préalable des structures de soutien, hôpitaux et dispensaires), aurait été quelque peu aventureuse.

Pendant une année, nous avons procédé à la restructuration des Services de santé. Nous avons formé les infirmiers et agents de santé afin de les mettre à même de faire face à des situations d'urgence dans leurs dispensaires.

En milieu rural, et seulement dans les régions où il existe une structure vraiment traditionnelle, le développement communautaire est en cours. Dans les villages du Ouaddaï, par exemple, nous

avons l'intention dans un proche avenir, de faire appel aux «Chouchyas», femmes élues par leurs congénères, et considérées comme les vrais chefs de la communauté, en leur confiant un certain nombre de responsabilités «sanitaires».

Parallèlement, nous cherchons à cerner les vrais besoins de la communauté et comment les satisfaire. A chaque fois, nous voulons jeter un pont entre nos deux cultures, en nous gardant bien d'imposer un modèle universel. Nous croyons ainsi agir dans l'esprit de la Croix-Rouge et conformément au respect que nous devons aux populations avec lesquelles nous travaillons. □

PRÉCISIONS

Dans l'article «Dossiers intempéries: aux trois quarts refermés», paru dans l'édition 8-9/88 d'Actio, une malencontreuse erreur de traduction a entraîné l'omission de la Chaîne du Bonheur dans la liste des organisations ayant participé à la récolte des dons suite aux intempéries de l'été 87. Nous prions la Chaîne du Bonheur, de bien vouloir nous excuser pour cet oubli.

En complément de l'article précité la Chaîne du Bonheur nous demande d'apporter les précisions suivantes:

- Le produit total de la collecte a rapporté 52 134 440 francs, une somme constituée comme suit:
- Chaîne du Bonheur: 36 451 270 francs (70%)
- Timbre spécial PTT: 8 278 030 francs (16%)
- CRS, Caritas, EPER, Œuvre suisse d'entraide ouvrière: 7 405 140 francs (14%)

Sur ce montant, 47 251 495 francs ont été mis à la disposition des œuvres d'entraide pour l'aide aux victimes des intempéries en Suisse et 4 882 945 francs pour l'aide aux victimes des intempéries à l'étranger.

Les coordinateurs de projets de la CRS et de Caritas soumettent les propositions de règlements des dommages à la Commission des projets de la Chaîne du Bonheur, qui est seule responsable du financement.

SECTIONS

(Suite de la page 11)

que la mise en œuvre de l'accueil d'un nombre toujours plus grand de requérants suppose. En 1988, la section gère cinq centres d'accueil, dont quatre situés dans l'agglomération lausannoise, pour une capacité d'accueil globale de 550 lits. «Un chiffre notablement insuffisant face à l'afflux des demandeurs et aux difficultés toujours plus grandes de trouver un logement à l'extérieur des centres», s'inquiète Claude Gross, responsable du service concerné à la section. «Le problème de la pénurie de logements remet en question le fondement même de la politique de la Croix-Rouge suisse qui vise à garantir un accueil humain à tous les requérants», conclut-il pessimiste. Pour le moment, les négociations avec les autorités sur ce sujet n'avancent que très lentement et l'avenir ne se présente pas sous les meilleurs auspices.

ministratives toujours plus lourdes auxquelles la section doit faire face, réalité qui l'amène à recourir au subventionnement de certaines de ses activités par les pouvoirs publics. Mais là, à nouveau, les exigences toujours plus grandes de ses interlocuteurs en matière de justification des demandes et de calcul des prestations, qui sont sur le principe tout à fait compréhensibles, ne vont pas sans entraîner pour la section de nouvelles charges notamment en personnel. «Il n'y a pas de miracle», reconnaît Josiane Antille. «Nous devons compter sur l'engagement et l'esprit de collaboration de tous, des membres du comité à la bénévoles en passant bien sûr par nos collaborateurs rémunérés. Ces heures passées à l'écoute d'une personne âgée, d'un demandeur d'asile et qui n'apparaîtront jamais sur aucune facture ni fiche de salaire, c'est cela qui fait toute la différence.



Appui scolaire en faveur d'enfants de réfugiés du Centre de Bex. La question du manque de place dans les centres d'accueil face à l'afflux des demandeurs d'asile devient de plus en plus aiguë et n'est pas sans influences négatives sur la qualité de l'accueil.

(Photo: Michel Bührer)

Maintenir qualité des prestations et motivation

Pour Josiane Antille, l'avenir c'est maintenir le meilleur rapport entre coûts et qualité des prestations et ceci compte tenu du fait que la section, conformément à sa vocation d'œuvre humanitaire, met un point d'honneur à proposer ses prestations aux tarifs les plus bas possible pour répondre en priorité aux besoins des plus démunis parmi ses «clients» potentiels. Une politique dont la mise en œuvre tient de la quadrature du cercle si l'on pense aux charges ad-

Mon principal souci est donc de maintenir la motivation de mes collaborateurs, de les amener à vouloir en faire plus, ce qui dans certains domaines, comme celui de l'aide aux demandeurs d'asile, n'est vraiment pas facile», avoue-t-elle.

La section de Lausanne et environs a tous les atouts en mains pour faire face aux besoins nouveaux de la population de sa région. A condition bien sûr qu'on lui donne les moyens de réaliser ses tâches conformément à l'idéal humanitaire qui est le sien. □